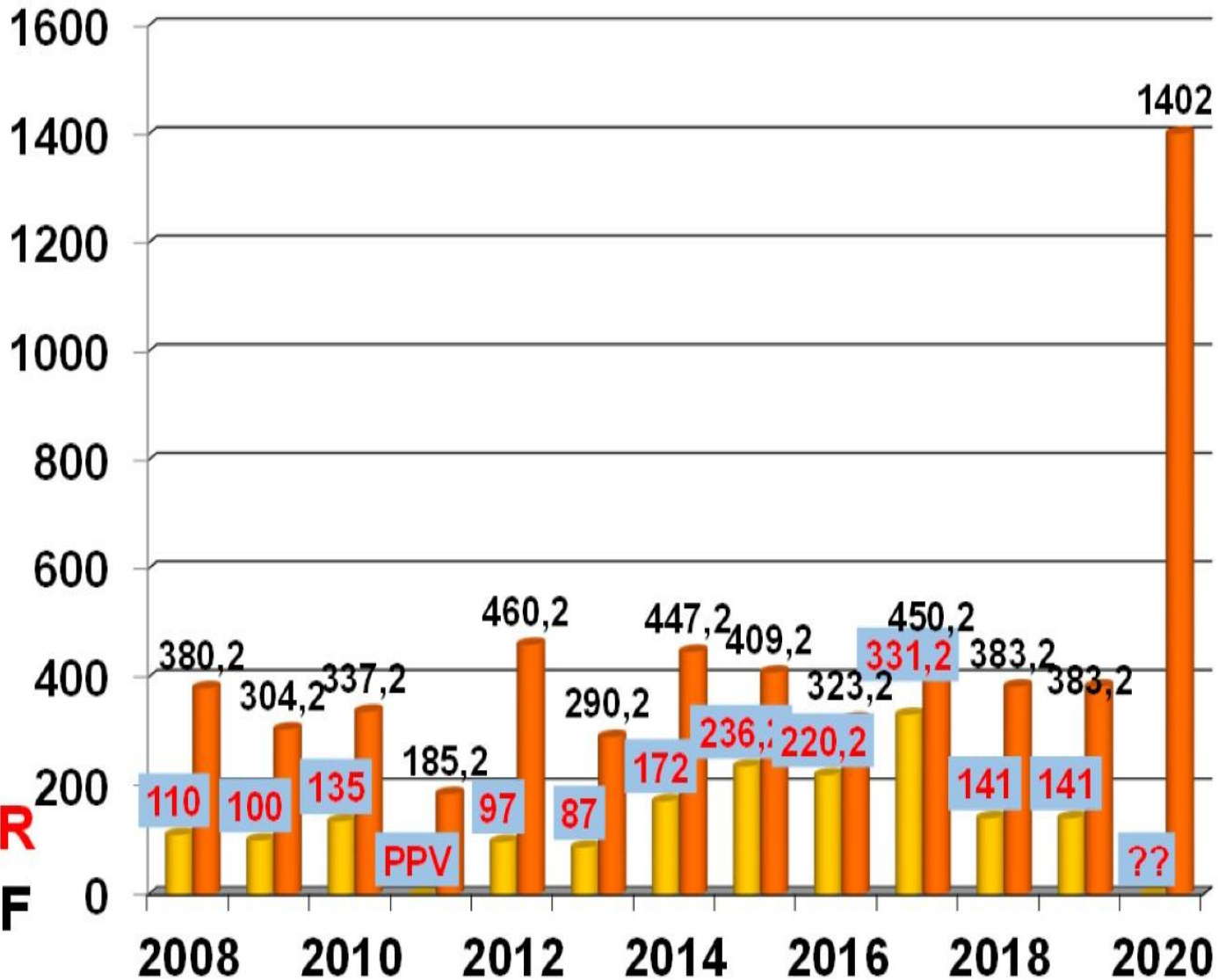


Barres départementales 22



Les barres 2020 pour le département sont le reflet de l'offre des postes mis au mouvement, du nombre de mesures de carte scolaire, du nombre de départs en retraite et du nombre de sortants du département vers un autre.

Ainsi cette année 4 postes au mouvement, mais 1 SPEA danse.
 3 mesures de carte scolaire (fermeture d'un établissement).
 2 départs en retraite, mais fermeture d'un poste et transformation en SPEA du second.
 1 collègue sortant pour le 29.

Les 4 postes pourvus l'ont donc été par des collègues bénéficiant de priorités liées à la mesure de carte scolaire et au handicap.